Le STOC – EPS en Picardie
Année 2005, cinquième année.

Par Xavier COMMECY

Présentation de la saison 2005.

Pour cette cinquième saison de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Simple, nous reprenons le plan défini dans les précédents bilans (COMMECY 2004), 6 nouveaux carrés ont été suivis : dans l'Aisne par J. Pichenot près de Pinon ; dans l'Oise par Y. BAS 2 carrés près de Boran sur Oise et de Cires les Mello, dans la Somme par S. LEGRIS près de Pont Rémy, par T. NANSOT près de Moreuil et par P. SOUFFLOT près de Marcelcave. Malheureusement le suivi de certains carrés échantillonnés en 2004 n'a pu être réalisé. Ce sont ainsi 27 personnes pour 31 carrés qui ont participé cette année.
Cette saison la répartition départementale s'établit ainsi : 8 carrés dans l'Aisne, 15 carrés dans l'Oise et 9 carrés dans la Somme.
Les passages ont été réalisés entre le 12 avril et le 16 mai pour le premier passage et entre le 17 mai et le 18 juin pour le second. La répartition par pentade s'établit ainsi :

Premier passage	A 3	A 4	A 5	A 6	M 1	M 2	M 3	M 4
Nombre de cas	1	9	4	5	8	2	1	1

Second passage	M 4	M 5	M 6	J 1	J 2	J 3	J 4
Nombre de cas	5	3	5	4	5	5	2

Tableau 1 : dates de passages. (2 carrés n'ont fait l'objet que d'un passage)

Les milieux échantillonnés.

Les nouveaux carrés échantillonnés ont ajouté des points d'écoute dans les milieux suivants :
Forêts (14) : 13 en forêts de feuillus 1 dans l'Aisne, 8 dans l'Oise et 4 dans la Somme ; 1 en forêt mixte dans la Somme ;
Milieux buissonnants (3) : 1 dans chaque département ;
Pelouses (3) : 2 pelouses sèches, 1 dans l'Aisne et 1 dans la Somme ; 1 pelouse humide dans l'Aisne ;
Milieux agricoles (27) : 2 en prairies non cultivées dans l'Aisne, 5 en mosaïque cultures et prairies dans la Somme et 20 en grandes cultures, 1 dans l'Aisne, 4 dans l'Oise, 15 dans la Somme ;
Milieu bâti (12), urbain, 1 dans l'Aisne, suburbain 6 dans l'Oise, 1 dans l'Aisne et rural 1 dans l'Aisne, 3 dans la Somme ;
et enfin, en milieu aquatique, 1 dans l'Oise.

Les 310 points échantillonnés se répartissent donc ainsi :

Milieu	Aisne	Oise	Somme
Forêts de feuillus	9	48	9
Forêts mixtes		9	1
Forêts de conifères		2	
Milieux buissonnants	1	14	1
Pelouses sèches	1		2
Pelouses humides ou bas marais	3	4	
Grandes cultures	31	37	54
Cultures + prairies	6	15	11
Vergers	4		1
Milieu bâti	10	18	9
Milieux aquatiques	5	3	2
Total	70	150	90

Tableau 2 : Milieux échantillonnés, nombre de points.

Soit une répartition régionale qui s'établit ainsi (et une comparaison avec la répartition nationale d'après les données du Corine LandCover)

Milieu	Picardie	France
Forêts	28%	16%
Buissons	4%	11%
Pelouses ou marais	2%	1%
Milieux cultivés	51%	55%
Milieu bâti	12%	15%
Milieu aquatique	3%	2%

Tableau 3 : Milieux échantillonnés, comparaison Picardie/France.

A noter que les milieux de grandes cultures représentent à eux seuls 40.5% des milieux échantillonnés, ce qui est assez caractéristique de notre région ainsi que la part relativement importante des forêts (surtout de feuillus) grâce à la grande implication pour cette enquête des observateurs de l'Oise où l'on trouve le plus de grandes forêts en Picardie.
Cette année, grâce à l'heureuse inflation du nombre de points prospectés nous essaierons de qualifier le peuplement en oiseaux de quelques milieux bien représentés : forêts de feuillus, grandes cultures, milieu bâti.

Résultats 2005 :

Bilan par points.

Comme chaque année, seule la valeur la plus élevée des deux passages a été gardée pour chaque espèce et pour chaque point. Ce sont ainsi 4407 contacts – espèce qui ont été réalisés et 112 espèces différentes déterminées cette année

(maximum constaté depuis le début du STOC-EPS en Picardie) pour 9820 individus comptés.
Les points ayant donné le plus de contact avec des espèces différentes sont :
26 espèces, 4 fois (en milieu bâti dans l'Aisne et l'Oise, en milieu cultivé mixte dans l'Aisne et la Somme) ; 25 espèces, 2 fois (en milieu cultivé, mixte dans l'Aisne) ; 24 espèces, 5 fois (en forêt de feuillus dans l'Oise, 2 fois en milieu cultivé mixte cultures et prairies dans l'Aisne et 1 fois dans l'Oise, 1 fois en milieu buissonnant – coupe forestière - dans l'Aisne) ; 23 espèces, 4 fois ; 22 espèces, 5 fois...
Pour ces milieux accueillant une avifaune diversifiée, on trouve : 10 fois des milieux cultivés (y compris 3 cas dans des grandes cultures s'il y a des haies et bosquets à proximité), 3 fois en forêts de feuillus et en milieu bâti, 1 fois en coupe forestière en repousse et 1 fois en prairies).
A l'autre extrémité de la diversité on retrouve sans surprise des milieux cultivés, les plateaux de grandes cultures du Santerre avec 1 point où seulement 2 espèces sont détectées (Perdrix grise et 1 corvidé), 1 point avec 3 espèces repérées (les mêmes et 1 Busard Saint Martin de passage), 5 points avec 4 espèces (un Bruant proyer, une Bergeronnette printanière ou un Faucon crécerelle de plus) et un point en forêt de feuillus avec 3 espèces (Locustelle tachetée, Rossignol philomèle et Pouillot fitis).

Les espèces les plus fréquentes :
Comme chaque année, nous donnons le « top 10 » des espèces contactées le plus souvent cette année – rappelons le sur un maximum théorique de 310 fois si à chaque point échantillonné l'espèce est repérée (et le classement des années 2004 à 2001).
1) Merle noir (1, 1, 1, 1) ;
2) Pigeon ramier (2, 4, 4, 8) ;
3) Pinson des arbres (4, 3, 2, 3) ;
4) Fauvette à tête noire (5, 5, 5, 3) ;
5) Corneille noire (3, 2, 2, 6) ;
6) Troglodyte mignon (7, 8, 5, 9) ;
7) Mésange charbonnière (9, 9, 11, 10) ;
8) Pouillot véloce (6, 7, 7, 9) ;
9) Alouette des champs (8, 6, 6, 4) ;
10) Grive musicienne (13 en 2004).
Chaque année nous constatons la stabilité de ce classement, une seule nouvelle espèce pour 2005 (et l'Etourneau sansonnet 10 l'année dernière est 11 cette année). Et nous n'épiloguerons pas sur l'indétronable Merle noir détecté sur près de 77% des échantillons (comme en 2004). L'Alouette des champs poursuit son lent recul alors que la proportion des milieux échantillonnés qui lui sont favorable n'a que peu varié.

Liste systématique : (nombre de points avec contact/nombre d'oiseaux repérés)
Espèces présentes dans plus de 60% des points (soit plus de 186 contacts).
Merle noir (238/ 503) ; Pigeon ramier (229/1000) ; Pinson des arbres (224/457) ; Fauvette à tête noire (196/362) ; Corneille noire (194/494) (5 espèces) ;
Espèces présentes dans plus de 50% des points (soit plus de 155 contacts).
Troglodyte mignon (171/273), Mésange charbonnière (157/290) (2 espèces).
Espèces présentes dans plus de 40% des points (soit plus de 124 contacts).
; Pouillot véloce (143/214) ; Alouette des champs (132/424) (2 espèces)
Espèces présentes dans plus de 30% des points (soit plus de 93 contacts).
Grive musicienne (121/144) ; Etourneau sansonnet (118/605) ; Mésange bleue (100/189) ; Coucou gris (98/107) (4 espèces)
Espèces présentes dans plus de 20% des points (soit plus de 62 contacts).
Bruant jaune (91/124) ; Rouge gorge (89/122) ; Hirondelle rustique (84/317) ; Tourterelle turque (80/67) ; Moineau domestique (68/388) ; Tourterelle des bois (70/102) ; Pic épeiche (67/78) ; Pic vert (64/70) ; Accenteur mouchet (64/73), Rossignol philomèle (62/87) (10 espèces).
Espèces présentes dans plus de 10% des points (soit plus de 31 contacts).
Fauvette grisette (60/71) ; Verdier d'Europe (57/91) ; Linotte mélodieuse (56/135) ; Faisan de Colchide (56/66) ; Perdrix grise (55/154) ; Sitelle torchepot (49/66) ; Bergeronnette printanière (48/84) ; Martinet noir (46/193) ; Corbeau freux (46/338) ; Pouillot fitis (41/65) ; Pie bavarde (41/56) ; Fauvette des jardins (39/49) ; Chardonneret élégant (38/72) ; Hirondelle de fenêtre (36/143) ; Geai des chênes (36/47) ; Hypolaïs polyglotte (35/44) ; Bruant proyer (34/52) ; Bergeronnette grise (33/54), Buse variable (31/34) (19 espèces).
Espèces présentes dans moins de 10% des points (soit moins de 32 contacts).
Canard colvert (28/94) ; Grimpereau des jardins (27/35) ; Loriot d'Europe (26/31) ; Faucon crécerelle (23/23) ; Rouge queue noir (22/29) ; Héron cendré (21/23) ; Poule d'eau (21/26) ; Mésange nonnette (18/29) ; Mésange à longue queue (17/28) ; Pigeon biset (17/86) ; Serin cini (17/20) ; Pipit farlouse (15/23) ; Pipit des arbres (15/20) ; Bouvreuil pivoine (14/20) ; Tarier pâtre (13/16) ; Pigeon colombin (13/17) ; Mouette rieuse (12/35) ; Roitelet triple bandeau (12/12) ; Roitelet huppé (11/14) ; Pic mar (11/11) ; Locustelle tachetée (10/12) ; Foulque macroule (9/28) ; Rouge queue à front blanc (9/9) ; Grive draine (8/10) ; Gros bec (7/11) ; Epervier d'Europe (7/7) ; Fauvette babillarde (7/7) ; Choucas des tours (7/37) ; Pic noir (7/7) ; Caille des blés (6/6) ; Bergeronnette des ruisseaux (6/7) ; Mésange huppée (6/9) ; Grand cormoran (5/7) ; Martin pêcheur (5/5) ; Sterne Pierre-Garin (4/10) ; Busard Saint Martin (4/5) ; Gobe mouche noir (4/5) ; Traquet motteux (4/8) ; Mésange boréale (4/4) ; Pouillot siffleur (4/4) ; Bernache du Canada (4/9) ; Hirondelle de rivages (3/27) ; Moineau friquet (3/14) ; Grèbe huppé (3/6) ; Cygne tuberculé (3/4) ; Goéland argenté (3/6) ; Bondrée apivore (2/4) ; Chouette hulotte (2/2) ; Rousserolle effarvatte (2/2) ; Pic épeichette (2/2) ; Torcol fourmilier (2/2) ; Traquet des prés (1/4) ; Rousserolle verderolle (1/1) ; Phragmite des joncs (1/1) ; Hibou moyen duc (1/1) ; Fuligule morillon (1/1) ; Bouscarle de Cetti (1/1) ; Cigogne noire (1/1) ; Bruant des roseaux (1/1) ; Faucon hobereau (1/1) ; Blongios nain (1/1) ; Pie grièche écorcheur (1/1) ;

Gorge bleue à miroir (1/1) ; Gobe mouche gris (1/1) ; Milan noir (1/1) ; Grèbe castagneux (1/1) ; Tadorne de belon (1/1) ; Chevalier gambette (1/1) ; Grive litorne (1/1) ; Huppe fasciée (1/1) (70 espèces).

Les espèces les plus abondantes.

Cette année c'est le Pigeon ramier qui a été l'espèce contactée de manière la plus abondante avec 1000 (valeur non arrondie !) oiseaux comptés ; cette espèce était la seconde plus abondante en 2004.

Liste systématique : nombre d'oiseaux comptés puis (rang les années précédentes de 2004 à 2001).

1) Pigeon ramier, 1000 (2, 2, 4, 9) ;
2) Etourneau sansonnet, 605 (1, 4, 1, 1) ;
3) Merle noir, 503 (5, 5, 5, 5) ;
4) Corneille noire, 494 (3, 1, 3, 3) ;
5) Pinson des arbres, 457 (7, 7, 6, 6) ;
6) Alouette des champs, 424 (4, 3, 2, 1) ;
7) Moineau domestique, 388 (8, 6, 7, 4) ;
8) Fauvette à tête noire, 362 (9, 10, 9, 8) ;
9) Corbeau freux, 338 (11, 9, ...)
10) Hirondelle rustique, 317 (6, 8, 8, 10).

Viennent ensuite 10 autres espèces pour lesquelles plus de 130 oiseaux ont été comptés : Mésange charbonnière (290), Troglodyte mignon (273), Pouillot véloce (214), Martinet noir (193), Mésange bleue (183), Tourterelle turque (167), Perdrix grise (154), Grive musicienne (144), Hirondelle de fenêtre (143), Linotte mélodieuse (135). Comme pour l'abondance, la stabilité de la liste est de mise.

Le déclin constaté en termes de fréquence pour l'Alouette des champs se confirme pour cette espèce si l'on considère l'abondance. La Picardie étant un des bastions national de l'espèce (JIGUET 2004) c'est inquiétant.

Caractéristique du peuplement avifaunistique de quelques milieux naturels en picardie.

Avant d'analyser les 3 milieux échantillonnés de manière suffisante, nous pouvons déjà visualiser la richesse des 6 grands types de milieux sélectionnés :

	Nb. Points	Nb. Contacts	Nb. Esp.
Forêts	78	1214	78
Buissons	16	280	65
Pelouses	10	125	48
Cultures	159	1972	95
Bâti	37	678	70
Humides	10	138	52

Tableau 4 : Résultats par milieux.

Il apparaît ainsi que statistiquement, sur un point en forêt, vous pouvez avoir 15.5 contacts avec un oiseau, 17.5 sur un point en milieu buissonnant, 12.5 dans des pelouse, 12.4 dans un milieu cultivé, 18.3 en milieu bâti et 13.8 en milieu humide. Il apparaît ainsi qu'en terme de nombre de contact avec des oiseaux, les milieux bâtis sont les plus riches (bien entendu il en va tout autrement de la rareté et de l'intérêt patrimonial des espèces rencontrées. Ceci est conforté par le nombre d'espèces contactées où la valeur obtenue en milieu urbain ou suburbain est loin d'être négligeable (on peut supposer que le faible nombre observé dans les milieux humides est du à la faiblesse de l'échantillonnage).

Cette année et pour la première fois nous pouvons estimer avoir suffisamment de points échantillonnés pour tenter de caractériser la guilde des oiseaux les fréquentant. Pour cette première approche, nous avons regardé les résultats obtenus dans les forêts de feuillus (65 points), les milieux de grandes cultures (111 points) et les milieux urbains, suburbains ou de bourgs ruraux (42 points). Si le nombre de points échantillonnés grandit encore, il sera possible et préférable de séparer ces milieux plus finement, les descriptions faites par les observateurs le permettent. Il est bien évident qu'un point en grande forêt de l'Oise donne des résultats différents qu'un bois de plateau dans la Somme ou qu'une culture mixte du sud de l'Aisne n'est pas occupée par les mêmes oiseaux que les plateaux du Santerre sans haies.

Les oiseaux des forêts de feuillus en Picardie :

L'espèce la plus fréquente est la Mésange charbonnière (contactée dans 59 points sur 65 soit 91% de fréquence), puis la Fauvette à tête noire et le Merle noir (58 points), le Pinson des arbres et le Troglodyte mignon (56 points), le Pouillot véloce (47 points), la Mésange bleue (42 points) le Rouge gorge (35 points), le Pic épeiche et la Sitelle torchepot (32 points).

Pour illustrer les particularités locales, nous pouvons citer par exemple que le Pic mar (7 points) et le Rouge queue à front blanc (4 points) n'ont été repérés que dans l'Oise et même uniquement en forêt de Compiègne pour cette dernière espèce.

Les oiseaux des milieux cultivés. Par cette analyse nous pouvons visualiser la fréquence des espèces liées aux milieux dégagés ainsi que celles liées aux haies et limites arbustives que y l'on trouve puisque nous avons regroupé des zones de grandes cultures avec des caractéristiques différentes.

On trouve ainsi par ordre décroissant d'abondance : L'Alouette des champs (contactée dans 100 points sur 111 soit 90% de fréquence), le Pigeon ramier (79 points), la Corneille noire (76 points), le Merle noir (59 points), le Pinson des arbres et la Bergeronnette printanière (52 points), le Bruant jaune (47 points), la Perdrix grise (45 points), la Fauvette à tête noire (44 points) et le Bruant proyer (40 points). La Fauvette grisette, hôte typique de ces milieux n'est que onzième avec 34 points de contacts.

On peut signaler aussi que seulement 4 points ont permis de contacter la Caille des blés (l'espèce se porte moins bien que la Perdrix grise... mais ses effectifs sont plus variables d'une année à l'autre). De même, repérés en faibles effectifs, le Tarier pâtre (3 points) et où le Busard Saint Martin (2 points). Malgré cela certains persistent (sans faire d'étude aucune) que cette dernière espèce pullule et doit être détruite! A l'inverse on peut noter des contacts dans 25 points avec le Pic vert qui semble apprécier ces milieux cultivés.

Dans les particularités locales les 3 points avec repérage du Moineau friquet sont localisés en Thiérache, l'un des derniers bastions régional de cette espèce qui était autrefois si fréquente et abondante.

Les oiseaux des milieux construits.

Listons là aussi les 10 espèces les plus fréquentes :
Le Merle noir a été repéré dans 42 points soit 100% des points situés en milieu bâti ! On trouve ensuite : le Pinson des arbres (41 points), le Pigeon ramier (35 points), l'Etourneau sansonnet (33 points), le Moineau domestique (32 points – soit à peine plus des ¾ des points pour cet oiseau symbole des villes et villages, traces de son déclin ?), la Tourterelle turque (31 points) – pour cette espèce apparue il n'y a que quelques dizaines d'années dans la région, le Troglodyte mignon (26 points), l'Hirondelle rustique (25 points), la Fauvette à tête noire (24 points) et le Verdier d'Europe (23 points).
L'Hirondelle de fenêtre n'est signalée que de 21 points (50% d'occurrence), preuve de sa raréfaction.
On peut aussi noter que la Pie bavarde est rapportée de 15 points – 4,8% des points (contre 10 points soit 9% en milieux cultivés et 0 en forêt). Cette espèce rurale est tellement persécutée à cause de son statut de nuisible qu'elle est devenue assez rare : 41 points de contact (environ 13% des points) et 58 oiseaux comptés. Les Pies sont maintenant concentrées dans les communes (qui représentent plus du tiers des endroits où on la trouve encore).
Signalons encore la détection à 7 reprises du Pic vert dans ces milieux ; la encore les villages sont un milieu de substitution pour l'espèce alors que le Pic épeiche ne l'a été que 6 fois.

Cette caractérisation illustre aussi la parfaite ubiquité du Merle noir, seule espèce présente dans nos 3 listes et à chaque fois dans les espèces les plus fréquente. Villes, villages, cultures et forêts sont ses lieux de villégiature.

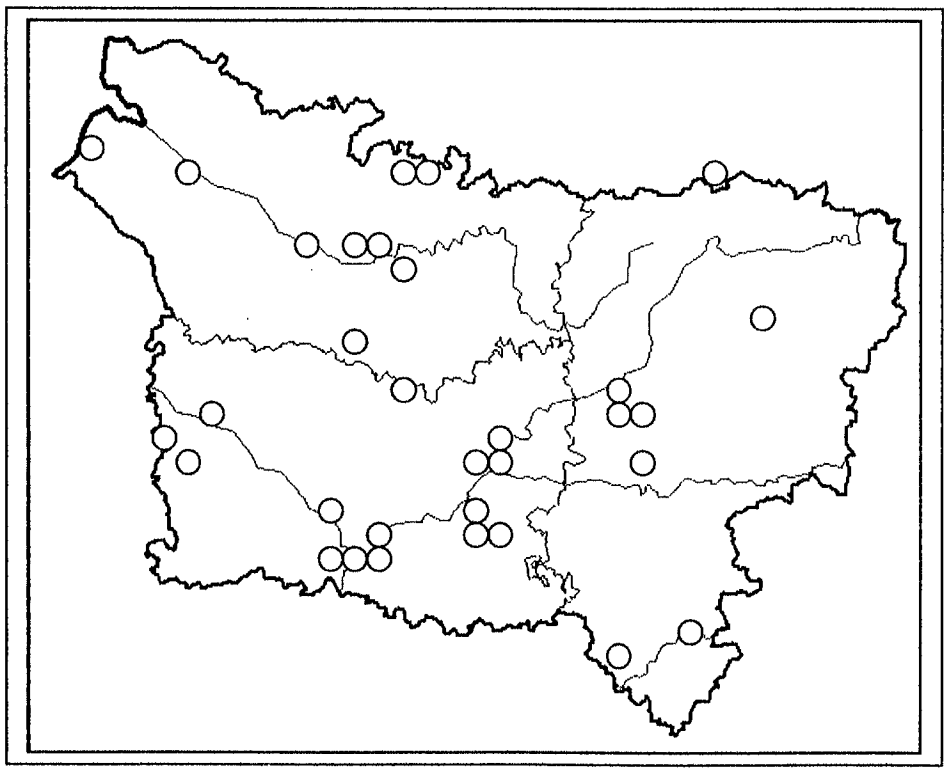
Remerciements :
Par ces quelques lignes, il m'est agréable de remercier tous ceux qui ont participé en 2005 à cette enquête, relais régional d'une entreprise nationale qui ne pourra qu'aider à la protection des oiseaux tant localement qu'à un niveau géographique plus important.
D. BAVEREL, A. BOUSSEMART, R. KASPRZYK, J. MORENIAUX, J. PICHENOT C. SCUOTTO, G. SERVAIS dans l'Aisne ; Y. BAS (2 carrés), J.P. Bonnel (2 carrés), J.M. BLOND, F. BOUCHINET, T. DECOUTTERRE, J.M. GERNET, S. PETIT, P. MALIGNAT, J.B. MARQUE, A. ROUGE (2 carrés), E. SYPRE et W. MATHOT dans l'Oise ; F. Baroteaux (2 carrés), X. COMMECY, P. DECORY, L. GAVORY, S. LEGRIS, T. NANSOT, P. ROYER et P. SOUFFLOT dans la Somme.

Bibliographie

COMMECY X. (2004) : Le STOC-EPS en Picardie. Année 2004. Quatrième année. L'Avocettte 28 (1-2) p. 23 – 25.

JIGUET F. (2004) : Bilan du programme STOC pour la France en 2003. *Ornithos* 11-3 :97-116.

Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaix
80800 Gentellles
xavier.commecy@wanadoo.fr



Carte de localisation des points STOC/EPS 2005 en Picardie